

## Le CNL vote son budget 2019

**Le Conseil d'administration du CNL s'est réuni le 29 novembre 2018 pour voter le budget 2019 de l'établissement qui s'élève à 24 millions d'euros. Ce budget se caractérise par une hausse des crédits en faveur des auteurs et des traducteurs (+20 %) et s'accompagne d'un dispositif d'aides plus accessible et mieux adapté.**

### Une priorité aux auteurs

Le Centre national du livre réaffirme son engagement auprès des auteurs, avec une augmentation du montant des aides fixée à 3 millions d'euros, soit une hausse de 20 % par rapport au budget 2018 (2,6 millions d'euros aux auteurs et 400 000 euros aux traducteurs). Mise en oeuvre en 2019, la réforme du dispositif des bourses aux auteurs prévoit notamment une réévaluation des montants des bourses. Ainsi, la bourse de découverte passe de 3 500 à 5 000 euros, les montants de la bourse de création de 7 000 à 8 000 et de 14 000 à 15 000 euros, et la bourse d'année sabbatique de 28 000 à 30 000 euros. Ces évolutions s'appliquent aussi à la bourse aux traducteurs des langues étrangères vers le français.

### Le soutien aux librairies revalorisé

Le budget 2019 du Centre national du livre prévoit une augmentation de 2,7 % des aides aux librairies, pour un budget fixé à 3 millions d'euros. Les prêts aux librairies passent de 1 million d'euros en 2018 à 1,37 millions d'euros en 2019.

### Des aides aux éditeurs maintenues

Le montant des aides aux éditeurs est stable. Les aides au numérique feront l'objet d'une évaluation en 2019, pour être réformées et renforcées en 2020.

### Des aides plus accessibles et mieux adaptées

Ce nouveau budget s'accompagne d'une révision générale du règlement des aides dont les dispositifs ont été harmonisés, assouplis et simplifiés. Ils s'avèrent plus accessibles et mieux adaptés avec, par exemple, la suppression du délai de carence entre deux demandes pour les auteurs et les traducteurs, des critères d'éligibilité moins contraignants pour ouvrir les aides à de jeunes auteurs et la suppression des critères de revenus pour les bourses aux auteurs.

### Un budget 2019 au financement sécurisé

Le budget 2019 du CNL est marqué par un changement important puisque les recettes proviennent d'une subvention pour charges de service public. Cette sécurisation de ses recettes permet au CNL une gestion sereine et un montant d'aides garanti au service des professionnels du livre.

**Retrouvez l'actualité du Centre national du livre sur les réseaux sociaux :  
Facebook (Centre national du livre) - Twitter (@LeCNL) - Instagram (@Le\_CNL)**

Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros, le secteur du livre est la première industrie culturelle française. Premier partenaire de ceux qui font vivre le livre, le CNL participe depuis plus de 70 ans à la diversité culturelle et au rayonnement de la création littéraire francophone. Avec « Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse » créée en 2015, le CNL promeut aussi le livre et la lecture auprès des plus jeunes.

(sources GFK, données 2015)

Olivier COUDERC (RELATIONS PRESSE ET PUBLIQUES)

01 49 54 68 66 - 06 98 83 14 59 - olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)